



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-481**

Séance publique du

10 novembre 2017

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20171110- lmc1122724-DE-1-1
Date de signature : 14/11/17
Date de réception : lundi 13 novembre 2017
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le 10 novembre 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 03/11/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Jean-Marc PERRIN.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction Secrétariat Général

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2017

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES À L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations permanentes accordées au Maire par le Conseil Municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et des autorisations de signatures accordées aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux (article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) par délibération DL.2014-3 du 28 avril 2014 modifiée par la délibération n° DL.2015-571 du Conseil Municipal du 15 décembre 2015.

En matière d'autorisation d'ester en justice :

D.2017-484 -DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE - MADAME CHAUFFRUT WERNER C/ VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - DOSSIER TA N°1705064-4 - REQUETE DEMANDANT L'ANNULATION DU PC N° 13 001 16J0040 DÉLIVRÉ PAR ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 2016 - TA 17/187

D.2017-504 -DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE - MONSIEUR PASCAL QUEMENER C/ VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - APPEL DU JUGEMENT N° 1505508 PAR LEQUEL LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE A REJETÉ LE RECOURS DE MONSIEUR PASCAL QUEMENER DEMANDANT L'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DU 12 NOVEMBRE 2014 PAR LEQUEL LE MAIRE A DÉCIDÉ DE NE PAS S'OPPOSER À LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX DE LA SCI EFI - 17/192

D.2017-505 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MME MARIE-CHARLOTTE PASTINELLI CONCERNANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE N°13.001.16J0239 DELIVRE A MME AURELIE HATON - REP - TA 17/217

D.2017-525 -REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT N° 14137790 AUPRES DU CREDIT COOPERATIF

D.2017-526 -DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE - MONSIEUR CLEMENT THIOULOUSE C/ VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - APPEL DU JUGEMENT N° 1503152 PAR LEQUEL LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE A REJETÉ LE RECOURS DE MONSIEUR CLEMENT THIOULOUSE DEMANDANT L'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DU 23 FEVRIER 2015 PAR LEQUEL LE MAIRE A REFUSE LE PERMIS DE CONSTRUIRE SOLLICITE - CAA 17/227

D.2017-527 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR ERIC THOMAS - LOGEMENT IRREGULIEREMENT OCCUPE - TGI 17/230

En matière de régie :

D.2017-506 -REGIE DE RECETTES SENIORS- MODIFICATION DE L'OBJET

En matière d'adhésion :

D.2017-552 -ADHESION A L'ASSOCIATION CLUB DES UTILISATEURS DE LA SOLUTION EAU 2

En matière de délivrance et de reprise des Concessions dans les Cimetières :

D.2017-485 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-486 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-487 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-488 -CONVERSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-489 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-490 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-491 -CONVERSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-492 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-493 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-494 -CONVERSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-495 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-496 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-497 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-498 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-499 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD

D.2017-500 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-501 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-502 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-503 -ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-507 -CESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-508 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-509 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-510 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-511 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-512 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-513 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-514 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-515 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-516 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-517 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-518 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-519 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-520 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-521 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-522 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-523 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-524 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES

D.2017-528 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-529 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-530 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-531 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-532 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-533 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-534 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES

D.2017-535 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-536 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-537 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-538 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-539 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-540 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-541 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-542 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD

D.2017-543 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-544 -RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2017-545 -RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD

D.2017-546 -RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD

D.2017-547 -RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-548 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2017-549 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-550 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2017-551 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport.

DL.2017-481 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 14/11/2017
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»